



Grenoble, le 25 mars 2013,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux à proximité des canalisations

Nouvelles responsabilités des collectivités et des entreprises

« Vigilance de tous »

Nouvelle journée d'information pour prévenir les endommagements

Mardi 26 mars 2013 à la délégation Rhône-Alpes Grenoble du CNFPT

Les canalisations constituent aujourd'hui le moyen de transport de matières dangereuses le plus sûr rapporté aux quantités transportées.

50 000 km de canalisations de transport de matières dangereuses, hydrocarbures liquides et gazeux et produits chimiques traversent ainsi la France, 1 230 km le département de l'Isère concernant ainsi 207 communes et 140 km la seule agglomération grenobloise. En ville, s'ajoutent à ces canalisations de transport les nombreux réseaux souterrains et notamment ceux relatifs à la distribution du gaz.

Néanmoins, les chantiers de terrassement, travaux publics, voirie et réseaux divers sont le siège d'agressions quasiment quotidiennes de ces réseaux, entraînant au minimum des perturbations de la circulation, fréquemment l'évacuation de personnes, beaucoup plus rarement des dégâts bien plus graves, parfois mortels.

Une nouvelle journée d'information et de sensibilisation sur la prévention des accidents lors des travaux à proximité des réseaux enterrés est organisée **mardi 26 mars** prochain dans l'amphithéâtre de la **délégation Rhône-Alpes Grenoble du CNFPT à Saint Martin d'Hères**.

Initiées par la DREAL et les deux SPPPI¹ de Rhône-Alpes (le SPIRAL sur la région lyonnaise et le **SPPPY sur la région grenobloise**), fruit d'une convention de partenariat avec le CNFPT² et d'un travail en collaboration avec l'association AMARIS³, l'ICSI⁴, les exploitants de réseaux et les entreprises de travaux publics, ces journées ont pour objectif de présenter les grandes lignes de la réforme réglementaire engagée suite au Grenelle de l'environnement et les nouveaux outils mis à disposition des maîtres d'ouvrage et des donneurs d'ordre pour leur permettre de mieux sécuriser leurs

travaux. Elles donnent l'occasion à tous les participants de débattre des conditions de la mise en œuvre de cette réforme et de ses conséquences.

Au total, plus de 250 personnes, agents des collectivités territoriales, élus, représentants d'entreprises de travaux publics, d'associations et de l'administration ont participé aux précédentes éditions qui ont eu lieu en 2012 à Lyon, à Grenoble et à Bourgoin-Jallieu. Plusieurs dizaines de candidatures ont chaque fois du être refusées, faute de capacités d'accueil suffisantes. Ce succès a conduit les organisateurs à organiser deux nouvelles journées en ce début 2013, le 26 mars à Grenoble et le 2 avril à Lyon. Celles-ci affichent d'ores et déjà complet, ce qui confirme le besoin important d'information et d'accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre de cette réforme.

[1](#) Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels

[2](#) Centre National de la Fonction Publique Territoriale

[3](#) Association des Maires des communes à Risques technologiques majeurs-

Contact presse :

Préfecture de l'Isère
Service Communication
04.76.60.34.00